

famille et ses relations intimes avec la maison d'Orléans ; mais ils ne précisent ni origine ni filiation. Nous tenons néanmoins à les rapporter comme un éloquent complément à la généalogie que nous indiquerons après.

« Je l'aurais vénérée (la maison d'Orléans), partout ailleurs que sur son trône : par tradition de famille du côté de ma mère, je lui devais plus que du respect, je lui devais de la reconnaissance. Cette auguste maison avait eu des patronages, des bienveillances, des générosités princières pour ma famille maternelle. La mère de ma mère était sous-gouvernante de ses enfants, des princes du sang et de la famille du vénérable duc de Penthièvre. Leroi Louis-Philippe et ses frères avaient été, avant l'époque de M^{me} de Genlis, élevés par ma grand'mère ; un de mes proches parents était son intendant des finances. Après la Terreur, la duchesse d'Orléans, reléguée en Espagne, avait prié ma grand'mère d'aller chercher madame Adélaïde d'Orléans, sa fille, en Suisse, et de la lui ramener en Espagne. La mission de confiance avait été remplie. Après 1814, ma mère avait retrouvé dans Louis-Philippe et dans madame Adélaïde, sa sœur, des souvenirs d'enfance et d'éducation communs, qui les disposaient à toutes les bontés pour la fille de leur gouvernante. J'avais l'honneur d'en être reçu avec distinction dans mon adolescence. La protection du prince et de sa sœur ne me fut néanmoins d'aucun secours, soit dans la carrière littéraire, où l'on n'est protégé que par son talent, si on en a ; soit dans la carrière militaire, où je servais, dans les Gardes-Nobles de Louis XVIII, une cause très-opposée au parti politique déjà dessiné du duc d'Orléans ; soit dans la carrière diplomatique, où je servis fidèlement la cause de la légitimité jusqu'à sa chute. D'ailleurs, mon père, le chevalier de Lamartine, ancien et loyal officier de cavalerie dans le